

~~18~~

10.
1590 LV

MVC
84

ÉPITRE EN PATOIS

ADRESSÉE

PAR LES HABITANTS DE GÉRARDMER

A S. EXC. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

EN 1809

COMPOSÉE PAR M. POTTIER

CURÉ DE CETTE COMMUNE

AVEC

UNE NOTICE, UNE TRADUCTION LITTÉRALE ET DES NOTES

PAR LOUIS JOUVE



REMIREMONT

IMPRIMERIE DE MOUGIN

1866

301 273

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

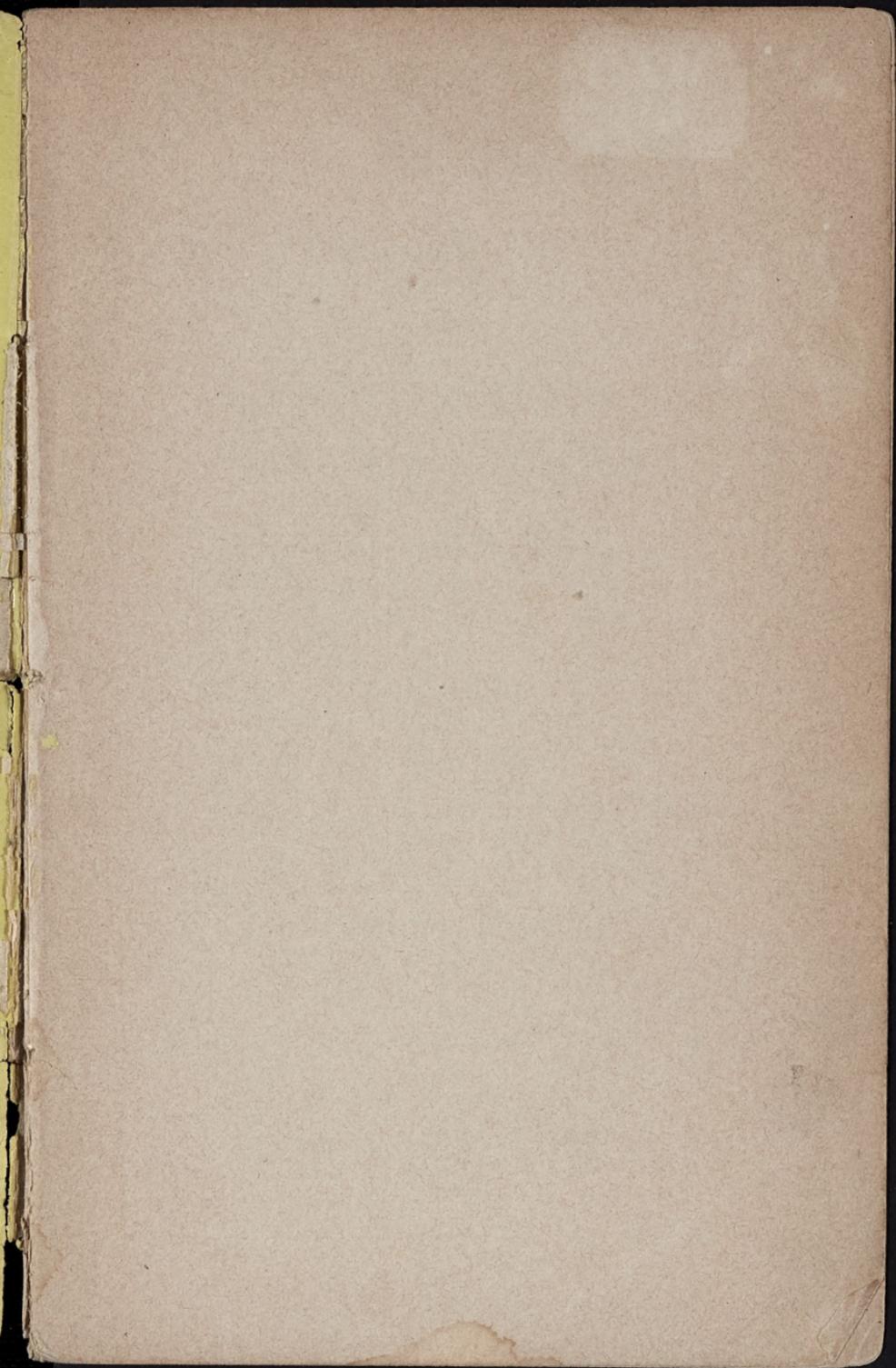
PHYSICS DEPARTMENT

RESEARCH REPORT

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

1955





1590

~~18~~ 10

ÉPITRE EN PATOIS

ADRESSÉE

PAR LES HABITANTS DE GÉRARDMER

A S. EXC. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

EN 1809

COMPOSÉE PAR M. POTTIER

CURÉ DE CETTE COMMUNE

AVEC

UNE NOTICE, UNE TRADUCTION LITTÉRALE ET DES NOTES

PAR LOUIS JOUVE



REMIREMONT

IMPRIMERIE DE MOUGIN

1866

W
in-8/301273
PIN
80228210

400 exemplaires sur papier ordinaire.

10 sur papier de Hollande.

5 sur papier de Chine.

ÉPITRE EN PATOIS

ADRESSÉE

PAR LES HABITANTS DE GÉRARDMER

A S. EXC. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

EN 1809

COMPOSÉE PAR M. POTTIER,

CURÉ DE CETTE COMMUNE.

NOTICE.

Au commencement de ce siècle, la France nouvelle que la révolution de 1789 avait faite se constituait, et la statistique s'appliquait à en dénombrer toutes les forces et les richesses pour apprendre à les développer. On avait compris que, par ses recherches et par ses chiffres, cette science, à peine créée, est un des éléments de la puissance et de la prospérité d'un état; rien n'échappait à ses études, à ses investigations.

Or, comme la variété des dialectes parlés en France avait appelé particulièrement l'attention des linguistes, on voulut se rendre un compte exact de cette diversité. Les travaux de la philologie française antérieurs à ce siècle sur les dialectes parlés

chez nous du nord au midi étaient trop systématiques, ou trop incomplets, ou faits sans vue d'ensemble; la science ne pouvait en accepter les conclusions.

C'est alors que l'on conçut peut-être l'idée d'un labeur immense qui consistait à réunir de tous les points de la France des échantillons de tous nos patois et dialectes; on pensait sans doute avec raison qu'une étude comparative pourrait en faire sortir des faits scientifiques. Que cette pensée ait été entrevue avec ses conséquences d'une façon plus ou moins complète, toujours est-il que M. Coquebert Montbret, chef du bureau de la statistique, au ministère de l'Intérieur, fut chargé de demander, par voie officielle, à tous les Préfets et Sous-Préfets de l'Empire des notices sur le langage des diverses populations du pays avec des pièces originales de leur littérature. L'envoi fut fait, mais il ne paraît pas qu'il ait servi à un travail quelconque d'analyse ou de synthèse sur nos patois.

Néanmoins le ministère possédait dans ses cartons une masse de documents précieux. On les voit employés, sous la restauration, mais sans indication de source, à grossir les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*. Plus tard M. Coquebert Montbret lui-même les reprend dans cette collection archéologique pour en former un volume in-8°, qui, outre la traduction de la *Parabole de l'enfant prodigue* dans presque tous les patois de la France, contient quelques glossaires particuliers, des observations, des études spéciales sur nos dialectes, dont plusieurs sont dues aux correspondants

de la *Société des antiquaires* ; mais, il faut le dire, le texte du patois est, en général, si étrangement défiguré par les copistes ou par les imprimeurs, qu'il est impossible d'en tirer un parti réellement sérieux.

Ces archives littéraires et linguistiques, qui auraient pu servir à une vaste enquête, sont malheureusement incomplètes. Nous avons pu nous en assurer sur une copie exacte que possède M. Burgaud des Marets, en 4 volumes in-folio. Il y a nombre de pièces absentes ; quelquefois il ne reste pas même de trace de la correspondance des préfets de certains départements avec le Ministre de l'Intérieur au sujet des questions qui leur étaient posées.

Quelle que soit la cause de ces disparitions, nous n'en avons pas moins à déplorer, pour notre part, la perte complète des documents qui concernaient les patois de la Lorraine. Les préfets de notre province ont assurément répondu ; mais leurs envois, leurs lettres même qui devaient renfermer des pièces importantes, font défaut dans cette belle collection. Ces papiers curieux ont été prêtés sans doute, distribués entre les mains des amateurs et si bien égarés définitivement qu'il n'y en pas le moindre vestige dans les archives dont nous parlons. La Lorraine semble n'avoir pas existé pour la statistique des dialectes entreprise en 1806 et dont les travaux durèrent cinq ou six ans.

— Nous sommes porté à croire que l'*Epître des habitants de Gérardmer* faisait partie des documents envoyés par le Préfet des Vosges. Outre que la

date de 1809 nous est donnée par un manuscrit fait du temps de l'auteur, le début même de la pièce nous en donne la preuve. Ce premier vers « Votre Excellence est bien aise de savoir comment on parle à Gérardmer » ne peut-être qu'une réponse à une question posée, et il est probable que c'est au curé Pottier que le Sous-Préfet de l'arrondissement avait communiqué la demande du ministre.

M. Pottier répondit d'une façon remarquable qui restera, nous le croyons, comme un témoignage historique de l'état de Gérardmer et des mœurs des habitants au commencement de ce siècle. (1).

Telle est, pour nous, l'origine de cette si curieuse épître. Nous sommes également persuadé que M. Pottier dut ajouter à son envoi la *Parabole de l'enfant prodigue*, parce que cette traduction était demandée par le bureau de statistique, et que nous possédons un ancien manuscrit, fait à Gérardmer, contenant seulement l'Épître et la Parabole. (2)

Nous avons insisté sur cette origine, parce qu'il y a une tradition et des manuscrits qui témoignent

(1) Cela nous paraît d'autant plus vrai que la STATISTIQUE DES Vosges par le citoyen Desgouttes, préfet, ne consacre que dix lignes à cette commune.

(2) La traduction envoyée par M. Richard à la Société des antiquaires n'est point la même; elle est d'un patois presque illisible. Celle du curé Pottier a été publiée par nous pour la première fois dans notre COUP D'OEIL SUR LES PATOIS VOSGIENS.

que l'Épître a été adressée à l'Impératrice Joséphine le 25 juillet 1809, à Plombières. Celle-ci est-elle antérieure à l'autre. Les archives eussent pu nous le dire; mais les pièces probantes n'y existent plus. Nous avons toutefois des conjectures assez puissantes pour soutenir notre assertion.

L'Épître en effet répond à une question venue de haut lieu, et on sent que l'auteur a saisi une bonne occasion pour exposer à un ministre tout-puissant les moyens de venir en aide aux *pauvres ouvriers* de Gérardmer. Elle a donc une double raison d'être. A quoi au contraire eut pu servir une pétition en patois à bout portant à l'Impératrice? En quoi l'eût intéressée une description inintelligible pour elle, même avec une traduction? Nous comprenons que, dans sa curiosité, elle ait voulu entendre le chef d'une députation d'une commune lointaine lui parler son singulier patois. Et c'est ce qui arriva. M. Pottier, se rendant à son désir, lui adressa un compliment en vers qui a été réellement débité à Plombières et qui est cousu à l'Épître dans un manuscrit, que nous possédons, de la main même de l'auteur. Il n'est pas possible que Joséphine ait subi la lecture de cent vingt-six vers d'un langage incompréhensible. M. Pottier, dans sa nouvelle rédaction a remanié l'Épître au Ministre et y a rattaché des compliments à l'Impératrice à laquelle il la présentait. Cette copie n'est assurément que la seconde forme de l'Épître.

Bien qu'il en ait été répandu quelques exemplaires manuscrits, nous pouvons affirmer qu'elle est

presque inconnue des Vosgiens (1). Jusqu'à ces derniers jours même nous croyions que cette pièce était inédite, qu'on n'en avait du moins publié qu'une trentaine de vers dans un ouvrage sur les Vosges. Le hasard seul vient de nous la faire découvrir tout entière dans le tome IV (2^e série) des *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, (année 1855). Elle avait été envoyée par M. Richard, de Remiremont; mais elle est restée si obscurément enterrée dans cette collection que personne ne l'a citée jusqu'à présent, que nous sachions (2). M. Richard lui-même qui a pris soin de réunir en deux volumes tous les opuscules qu'il a publiés et renvoie souvent à ses divers travaux, ne cite nulle part cette Epître si pleine d'intérêt ou n'y fait pas allusion.

C'est donc avec surprise et plaisir que nous l'avons rencontrée. Notre plaisir toutefois n'a pas tenu devant les fautes manifestes de l'éditeur ou du typographe. Outre que M. Richard la croit, mais à tort, composée en 1812, son texte patois est loin d'être irréprochable, et la traduction jette parfois dans d'étranges erreurs (3). Fautive, ignorée et

(1) Les manuscrits se sont perdus. Ceux que nous possédons, nous les devons à l'obligeance de M. l'abbé Maingon, aujourd'hui curé à Mandray (Vosges), qui les tient de la succession de M. Pottier.

(2) Elle n'est citée par aucun bibliographe ou philologue.

(3) Nous citerons entre autres celle-ci, qui du reste est la plus forte : « Nos femmes font du satin; c'est pour ce pays-ci une fort bonne chose. » Il faut lire *salin*.

sans commentaires, cette publication était et est encore comme non avenue.

Aussi nous croyons qu'une édition nouvelle, faite sur des documents authentiques, accompagnée de notes et destinée aux Lorrains, peut-être utile à l'histoire du pays et à l'étude du patois. Avant de connaître celle de 1855, qui ne nous confirme que mieux dans notre pensée, nous nous plaisions un jour à annoncer que cette œuvre ne périrait pas; notre espoir en est encore plus certain car nous la confions à la *Société d'archéologie Lorraine*. (1)

OBSERVATIONS SUR LA PRONONCIATION.

L'apostrophe remplace toujours la lettre *e*; elle est destinée à faire sonner la consonne sur laquelle elle s'appuie.

H est toujours aspirée, mais elle procède plutôt du palais qu' du gosier.

IN est une nasale particulière à la Lorraine; il est impossible d'en noter la prononciation.

(1) Cette épître avec la notice et les notes a paru dans les *Mémoires de la Société d'archéologie Lorraine*, année 1865. Dans cette réimpression, l'auteur a corrigé quelques fautes matérielles et ajouté de nouvelles notes.

Le son représenté par *o* est toujours bref, comme dans *abricot*; celui qui est représenté par *ô* se rapproche un peu de l'*a*.

Le son représenté par *è* est bref comme dans *paquet*.

YE (*yeu*) est une syllabe féminine qui correspond à notre *ille* : *Knôye*, *quenouille*. Nous écrivons *y'* devant une consonne, quand cette muette ne doit pas compter dans le vers.

Y, entre deux voyelles, se prononce toujours séparément comme dans *payen*; il fait l'office d'une consonne.

Y nous a servi dans quelques cas particuliers pour mouiller la consonne qui le précède. Il n'est alors qu'un signe, à défaut d'autre plus connu, pour indiquer que la consonne qu'il affecte est modifiée dans sa prononciation, comme, par exemple, *e* dans « *il mangea* », et la cédille dans « *il lança* ». Ainsi le *d*, le *t* etc., suivis d'un *y*, deviennent en style d'école *dieu*, *tieu*, etc. : *polyi*, partir, ne peut s'écrire intelligiblement dans notre langue sans une convention ou une explication préalable; *y* mouille *t*, *d*, comme *i* mouille *l* ou *ll*.

Nous écrivons *dès*, *nos*, au lieu de *dè*, *no*, quand il faut faire sonner *s* devant une voyelle; de même *bé*, bien, devant une consonne et *bé-n* devant une voyelle pour faire sonner *n* sur le mot qui suit.

En général, nous nous sommes attaché à n'introduire dans le texte aucune lettre qui ne se prononce. Nous avons fait exception pour la conjonction *et* pour un très-petit nombre de mots que l'on reconnaîtra facilement.

ÉPIÎRE EN PATOIS

Adressée par les habitants de Gérardmer à C. Exc.

M. le Ministre de l'Intérieur, en 1809, composée

par M. Pottier, curé de cette commune.

1

Seigneur, vot' Excellence o bé-n ah' de sooue
Inoq o prêche è Girômouè.
Et je lo son tan bé de povo dire ènn' foue
Que de mèt' Français è n'i pouè.

2

Vos ollè cèt' trovè grôssi not' Girom'hèye.
Mâ fau bé possè, Monseigneur,
Q' not' sentimo vau mè, q'el o quéq' peu pi bèye,
Et q' not' longue èn' vau mi not' cœur.

3

E n'i po l'empereur ré d'mèt' que neu montaine.
E n'i pohène, ou ç'no ré d'li,
Q' o r'nôtèsse jemâ quéque peute trouaine.
Oh! d'hè li q'je n'prèho ré d'pi.

4

To quan q'fau dé soudar, j' non mi èvi in r'belle...
E n' fau pouè d' gendarme toci
Po fâr potyi au jo tertî co qu'o-z épelle :
El o von et n'déserto mi.

5

Je n' son mi bé hostou, vo lo pô bé sooue;
Je n'on mi dou procès par an.
Neu contribution èss' péyo bé tocoue;
L'an-ci j' n'on èvi q'in sorjan.

6

Je fron steu bé d'vo dir' po in peu pi vo piare,
Çou q'ç'o do péi ci, çou q'ç'o
D' not' foçon de viquè qu'o extraordinare.
Je lo diron dò not' pròch'mo.

7

Je d'mouro dò lé Vôge et dò in fameu léye.
Ouss viss què ç' seusse, o lo sè bé,
Se ç'n'ir' de Girômouè, steu co quèq' peu Nancéye,
Lè Lorraine èn' serò cét' ré.

8

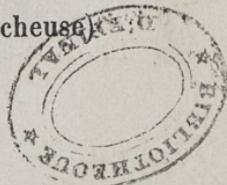
S'o voiyin, Monseigneur, tan de pir, tan de reuche,
Q' évodo slè je son spandi,
Et s'o no voiyin fâre in fremége ou dé peuche,
O! vo s'ré cét' bé-n ébaubi.

9

Je féyo not' canton, j'non q' in quiré, q' in mâre,
Et nos on troze section.
E sau bé pi d'in jo è çòlo q'vouron fâre
Lo tò de dèrère môhon.

10

E'n î mohôvorou, tot au mon heuy' cen deuze;
Quèqu' ène è douz oure de lan.
Prèq' to potyo (ç'o cét' ènn' bé mah cheuse)
Lo léye o rèle et bé méchan.



11

O—z o chèp' co bé—n ah', dò q'o son è l'onaye.
Mâ dô lè nôge è fâ mou mâ
Rollè, quéq' peu chôgi, po drohò lè montaye.
E fau pourtant, piâ ou non piâ.

12

O! cét je son pi d'mille et nonante et cin mâte;
Ç'o euyt' cen septante et dou tò.
Po lo villége è ni trô cen quarant' quoète âte;
Ç'o dou cen cinquante heuy' chéseau.

13

Nos on trô bôle mô et co trobé dè chaume
Q'ètiro trobé dè quiriou.
El y v'no pou couéri dè erbe q'son dè baume,
Et dò q' è 'n on, è son èvrou.

14

Lè gran, dò q'è fâ chau, aimo d'boure è lè guiesse;
El on do mau po lè vodiè.
Et no, évò pohi, dò lè pi gran soh'resse,
J' n on in grò n'vò dò in potyè.

15

Je n'son cét' mi bé lan de quoét' mil sè cen tête;
Et nos on, po viquè terti,
Lè vèhelle, lè pouhe, et lè tôle, et neu bête :
Lè terre o bé lan d'no néri.

16

Et dò qu' è n' i pi d' noge, o sohelle, o brossie;
Ç'o èdon q' lo mou d'mâ ervé.
Je son trobé quoy'tou po lo prè, lè fouyie,
Et po—z euvrè lo beu d'èoué.

17

Lè fôme è soin do birr', do stôye et do lacéye,
Et neu éfan dev'no pouhar.
Eprè q'lè b'sogne è fâ^{te} et qu'o chauff' lo fonéye,
E 'n i trobé qué son tounar.

18

E 'n i trobé-n aussi qué n' pon q'filè lou knôye;
Et dès aute euvro lo bohon
Po dè solè, dè boète ou quéque aute erquebôye;
E féyo terti ce qu'è pon.

19

El i co ène aut' cheuse èto d' què o s'ertône :
Neu fôme féyo do solin.
Ç'o po lo péi ei èn' cheuse q'o bé bône.
Lè fôme è s'lè po so tréyin.

20

El i dè peure gen que tote lè jonâye
En' féyo ré que do cherpi.
Ç'o in mouyé d' viquè que n' èré q' èn' binaye :
Eprè lè guerre o n'o fron pi.

21

Not' andrè o bé kni, surtou po lo fremége.
Je vourò mou v' s o perzotè,
Inoq dè lo vi to, neu père, è lou longuége,
D'non è lou prince dé solè.

22

V'lè-vo qu'no vo lo d'hé? Lé keblar, lé moutréye,
Q' è 'n i don tan évô pohi,
On terti b'so do beu pou lou vèche, lou m'téye;
Et ç'o tolo qu'è son spéni.

On vo dè beu an grò, po-z o fare dè piainche;
Et volo d'ouss que lo mau vé.
O n'o pi obteni ne po cô, ne po mainche.
E n' i qu' è rèh' q' cè fà do bé.

E v'lo fourni lou seg, et no, peures euvréye,
Je n'on ré po guégni do pain.
Oh! créyè, Monseigneur, q'no ravo bé dé néye
E mouyé d'èn' mi mouéri d' faim.

Oh! s'o v'lè détéyi è chèquin dès euvréye
Dès abe ossè po so défri,
Piteu que d'lè lèhi è straingè mochoquéye,
O viqrò bé, o n' piandrò pi.

TRADUCTION LITTÉRALE.

1. Seigneur, votre Excellence est bien aise de savoir — Comme on parle à Gérardmer. — Et nous le sommes autant de pouvoir dire une fois — Que de meilleurs Français il n'est pas.

2. Vous allez certes trouver grossier notre *langage de Gérardmer*. — Mais (il) faut bien penser, Monseigneur, — Que notre sentiment vaut mieux, qu'il est quelque peu plus beau, — Et que notre langue ne vaut pas notre cœur.

3. Il n'est pour l'empereur rien de mieux que nos montagnes. — Il n'est personne, ou ce n'est rien de lui, — Qui en raconte jamais quelque vilaine aventure. — Oh! dites lui que nous n'aimons rien plus.

4. Toutes les fois qu'il faut des soldats, nous n'avons pas eu un rebelle. — Il ne faut point de gendarmes ici — Pour faire partir au jour tous ceux qu'on appelle : — Ils s'en vont et ne désertent pas.

5. Nous ne sommes pas bien turbulents, vous le pouvez bien savoir ; — Nous n'avons pas deux procès par an. — Nos contributions se paient bien toujours ; — Cette année nous n'avons eu qu'un sergent (huissier).

6. Nous ferons peut-être bien de vous dire pour un plus vous plaire, — Ce que c'est (de ce pays) que ce pays, ce que c'est — Que notre façon de vivre qui est extraordinaire. — Nous le dirons dans notre langage.

7. Nous demeurons dans les Vosges et dans un lieu fameux. — Où que ce soit, on le sait bien, — Si ce n'était de Gérardmer, peut-être encore quelque peu Nancy, — La Lorraine ne serait certes rien.

8. Si vous voyiez, Monseigneur, tant de pierres, tant de roches, — (Que parmi cela) Parmi lesquels nous sommes pars, — Et si vous nous voyiez faire un fromage ou des *po-hes*, — Oh ! vous seriez certes bien étonné.

9. Nous faisons notre canton, nous n'avons qu'un curé, qu'un maire, — Et nous avons treize sections. — Il faut bien plus d'un jour à ceux-là qui voudront faire — Le tour des dernières maisons.

10. Il en est par-ci par-là, tout au moins six cent douze, — Quelques-unes à deux (heures) lieues de loin. — Presque tout partout (c'est certes une bien mauvaise chose) — Le (lieu) terrain est raide et bien mauvais.

11. On en échappe encore bien aisément, dès qu'on est en été. — Mais dans la neige il fait bien mauvais — Revenir, quelque peu chargé, à travers les montées. — Il faut pourtant, plaise on non (plaise).

12. Oh ! certes nous sommes plus de mille et nonante-cinq maîtres ; — C'est huit cent septante-deux toits. — Pour le village il y a trois cent quarante-quatre âtres (feux) ; — C'est deux cent cinquante-six *chéseaux* (maisons).

13. Nous avons trois belles mers et encore beaucoup de *chaumes* — Qui attirent beaucoup de curieux. — Ils y viennent pour chercher des herbes qui sont des baumes, — Et dès qu'ils en ont, ils sont heureux.

14. Les grands, dès qu'il fait chaud, aiment de boire à la glace; — Ils ont du mal pour la garder. — Et nous, par ici, dans les plus grandes sécheresses, — Nous en avons un gros tas dans un trou.

15. Nous ne sommes certes pas bien loin de quatre mille sept cent têtes; — Et nous avons, pour vivre tous, — La vaisselle (de bois), la poix et la toile et nos bêtes : — La terre est bien loin de nous nourrir.

16. Et dès qu'il n'est plus de neige, on nettoye les prés, on fume; — C'est lorsque le mois de mai revient. — Nous sommes fort pressés pour le pré, les essarts, — Et pour (ouvrir) préparer le bois de l'hiver.

17. La femme a soin du beurre, de l'étable et du lait, — Et nos enfants deviennent extracteurs de poix. — Après que la besogne est faite et qu'on chauffe le fourneau, — Il en est beaucoup qui sont tourneurs.

18. Il en est beaucoup aussi qui ne peuvent que filer leur quenouille; — Et d'autres travaillent le hêtre — Pour des (souliers) sabots, des boîtes ou quelques autres menus objets. — Ils font tous ce qu'ils peuvent.

19. Il est encore une autre chose de laquelle on s'étonne : — Nos femmes font du salin. — C'est pour ce pays-ci une chose qui est bien bonne. — La femme a cela pour son *ménage*.

20. Il est de pauvres gens qui toute la journée — Ne font rien que de la charpie. — C'est un moyen de vivre qui n'aura qu'un moment : — Après la guerre on n'en fera plus.

21. Notre endroit est bien connu, surtout pour le fromage. — Nous voudrions vous en présenter, — Comme, dans le vieux temps, nos pères, en leur langage, — Donnaient à leurs princes des sabots.

22. Voulez-vous que nous vous le disions ? Les cuveliers, les

fermiers, — qui sont si nombreux (qu'il en est donc tant) parmi nous, — Ont tous besoin de bois pour leurs vaches, leurs métiers ; — Et c'est de cela qu'ils sont privés.

23. On vend des bois en gros, pour en faire des planches ; — Et voilà d'où vient le mal. — On n'en peut obtenir ni pour corps (de fontaines) ni pour ustensiles. — Il n'est qu'aux riches que cela fait du bien.

24. Ils veulent fournir leurs scieries, et nous, pauvres ouvriers, — Nous n'avons rien pour gagner du pain. — Oh ! croyez, Monseigneur, que nous rêvons bien des nuits — Aux moyens de ne pas mourir de faim.

25. Oh ! si vous vouliez détailler à chacun des ouvriers — Des arbres assez pour sa consommation, — Plutôt que de les laisser à des *n'importe-qui* étrangers. — On vivrait bien, on ne (se) plaindrait plus.

NOTES SUR L'ÉPITRE.

(Les chiffres romains se rapportent aux N^{os} des stances.)

I. *E n' î pouè*. Cette troisième personne *î* du présent de l'indicatif du verbe être nous donne lieu à une observation grammaticale très-curieuse. La forme ordinaire, quand le sujet est déterminé, est *o*, comme dans la plus grande partie des Vosges : lo léye *o* réle, le lieu est rapide ; el *o* méchan, il est mauvais. Mais quand le sujet est indéterminé ou neutre, comme dans le français *IL est des gens*, *IL n'est pas vrai*, cette impersonnalité ne tombe pas sur le pronom comme dans notre langue, en allemand et en anglais, mais sur le verbe qui se transforme ; on dit alors *î* au lieu de *o*. Nous pouvons

rapprocher ici cette autre singularité du changement de terminaison d'un verbe : on dit *v'ni*, venez, quand on s'adresse aux personnes et *v'na* quand on parle aux bêtes.

On trouvera trois manières d'écrire cette expression impersonnelle, mais avec trois sens différents : *è n' i*, il n'est; *è 'n i*, il en est; et *è-n i*, il est, pour *el i*, qui se dit également.

II. *Girômoué* est le nom du village, *Girôm'héye*, l'adjectif qui en est formé, comme un habitant de *Counimont* (Cornimont) s'appelle un *Coun'héye*.

Au 4^e vers, *èn'* est une interversion pour *ne*, comme on verra plus loin *èss'* pour *se*.

IV. Le département des Vosges s'est particulièrement distingué dans la révolution par son dévouement à la patrie. Loin d'avoir eu des déserteurs, Gérardmer a fourni, pour le premier départ de volontaires, 104 hommes dont les trois quarts au moins ne sont jamais rentrés.

C'o qu'o-z èpelle. « Nous avons, entre autres lettres euphoniques, un *z* remarquable, comme dans *on-z-ot ben m ss'nai*, on a bien moissonné. Ce *z* euphonique, que M. Livet (*Moniteur* du 24 février 1857) ne soupçonne guère dans le patois des Fourgs, viendrait de la cour, s'il en fallait croire cet auteur. Mais comme il n'y a pas apparence que nos pères aient plus fréquenté le Louvre au XIV^e siècle que nous ne fréquentons les Tuileries au XIX^e, il est bien plus probable qu'alors on disait aux Fourgs et ailleurs, comme à la cour des rois de France : *on-z-a*, *on-z-ouvre*, *on-z-ordonne*. C'est là un exemple entre mille de l'utilité de l'étude des

patois pour la connaissance plus large et plus approfondie de la langue écrite à laquelle ils se rattachent. » (Le patois des Fourgs, arrondissement de Pontarlier, par J. Tissot, doyen de la Faculté des lettres de Dijon. 1 vol. in-8°, 1865.)

Cette liaison, on le voit, n'est pas le produit d'une barbarie locale des montagnards vosgiens. Elle est peut-être aussi vieille que la langue française. On lit encore plus loin, strophe 11, *o-z o chèp' co*, on en échappe encore, strophe 16, *po-z euvrè*, pour travailler, et strophe 23, *po z o fare*, pour en faire.

VII. *Ire*, ancienne forme française de *était*, originaire du latin. La pensée exprimée dans ce passage est devenue proverbiale. Nous ne savons de quelle époque elle date.

VIII. *S'o pour si vous*, ellipse très-forte, qui donne bien l'idée de la rapidité de ce langage.

IX. Le canton de Gérardmer, malgré son étendue, n'était composé que de la seule commune de ce nom. On a détaché depuis une des treize sections pour en faire la commune de Liézey.

5^e vers. *Vouron*, voudront. Touz ceulx qui *vourront* riens demander. (Joinville). Jà quant il se *vaura* mouvoir. (Roman de Amadas et Idoine, 13^e s.)

X. *Tout partout*, locution populaire en Lorraine. Irai-je *tout partout* sans ma foy parjurer ?
(Chronique de Bertrand Duguesclin, 14^e s.)

XI. *Pià ou non pià*, vieille expression.

Et je sais bien, *plaise ou non plaise*,
Qu'entre tous housseurs je suis homme.
(Farce d'un ramoneur.)

On disait de même : Veuille ou ne veuille. (Guill. de Machaut, 14^e s.)

XII. Il y a dans ce passage et dans les vers qui suivent, une statistique intéressante, où toutefois l'arithmétique, à cause de la rime ou de la mesure sans doute, a reçu une légère entorse. Gérardmer contenait en tout 872 maisons, dont 612 étaient dispersées sur le flanc des collines ou dans la vallée et 256 se groupaient près du lac autour de l'église. Ces deux derniers nombres ne donnent, il est vrai, que 868 ; mais nous ne sommes pas loin de compte, on le voit : la poésie n'est pas une statistique. On appelle *chéseau* (vieux mot français) l'emplacement même où est bâtie une habitation ; mais deux habitations peuvent ne former qu'un chéseau. M. Pottier en effet compte 344 âtres ou feux pour les 256 chéseaux du village, dont alors 88 au plus possèdent deux feux. Or comme d'après lui il y a environ 1100 chefs de famille, il faut que dans les 612 maisons isolées il y en ait 157 au plus qui aient deux feux.

On remarquera en outre le chiffre de la population : 1095 chefs de famille pour 4,700 têtes. D'après de vieux titres, la population de Gérardmer n'était en 1687 que de 22 pères de famille, soit au plus 150 personnes ; en 1755, elle était montée à environ 2550 ; en 1809 elle est presque doublée, et enfin aujourd'hui elle s'élève à 5921 habitants.

XIII. Les trois belles *mers* sont Gérardmer, Longemer et Retournermer que tous les touristes connaissent aujourd'hui. Le nom de *mer* est bien prétentieux pour des lacs dont le plus grand n'a que

116 hectares de superficie sur une profondeur de 55 mètres ; mais ce n'est pas la faute des habitants si l'écriture les accuse d'orgueil ; ils s'obstinent à prononcer *Gérômé* et *Gérômoué* dès les temps les plus anciens, malgré les statistiques officielles dont l'orthographe dérouté souvent les étymologistes. *Gérômé* est la *mé* de *Géraud* ou *Girard*, premier duc d'Alsace. *Géraud*, *Giraud* est encore dans toute la montagne la traduction de *Girard*. Qu'est-ce que la *mé* ? *Mé*, *mey*, *maix* et souvent *mâ* en patois, désigne une terre, une métairie et n'a aucun rapport avec l'idée de *mer*. C'est un mot qui appartient à la langue celtique. Longemer et Retourner sont des désignations plus modernes calquées sur une orthographe vicieuse.

On appelle *chaumes* les vastes paturages et prairies au gazon épais qui couvrent les hautes montagnes des Vosges. La végétation rabougrié de petits hêtres tordus s'arrêtent sur leurs pentes et forment au front chauve des monts comme une couronne de sombre verdure au-dessus de laquelle s'arrondit leur tête. C'est là que les botanistes et les chercheurs de simples *sont heureux*, comme dit M. Pottier. Parmi les plantes utiles qu'on recueille sur ces hauteurs, il faut surtout citer la gentiane, qui ne sert pas seulement dans les officines médicales, mais dont l'habitant du pays fait aussi une eau-de-vie délicieuse et stomachique.

El y v'no, ils y viennent. Pas plus que nos aïeux lettrés, nos paysans vosgiens ne font sonner *s* à la fin du pronom *ils* sur la voyelle qui suit. On trouve presque partout dans Joinville *il avoient*, *il alèrent*, *il estoient*, *il attendoient*, etc.

XIV. Il n'y a pas de glaciers dans les Vosges. Ce sont quelques circonstances naturelles qui font que la glace se conserve sous des roches à l'abri du soleil. Telle est la glacière de la vallée de Granges, près de Gérardmer; elle est la seule qui conserve de la glace en tout temps ou à peu près.

Le curé Pottier emploie quelquefois *nous* pour *je* à la première personne du pluriel. C'est tout à fait contre la grammaire du patois de Gérardmer; soit besoin de la mesure, soit parce qu'il n'était pas originaire de ce pays, c'est à tort qu'il a contrevenu à la règle.

XV. Parmi les diverses industries de Gérardmer, il y en a trois qui ont fait et qui font encore la fortune du pays, la fabrication de la toile, celle du fromage et la boissellerie. La première est la plus importante de toutes et produit pour le pays des sommes incroyables. Quant aux fromages dits *Gérômé*, ce n'est pas Gérardmer seul qui les fabrique. M. Vacca (1) en évalue à 40,000,000 de kilog. pour le seul arrondissement de Remiremont la production annuelle.

« Il existe à Gérardmer une branche d'industrie
« d'autant plus précieuse pour cette commune que
« tout est bénéfice de la main-d'œuvre; c'est la fa-
« brication des cuveaux, de la vaisselle de bois et
« des boîtes de sapin. Les habitants se livrent pen-
« dant l'hiver à ce travail. Ils vendent leurs ouvra-
« ges à des négociants du pays qui les répandent

(1) Fabrication des fromages de Gérômé, *Journal d'agriculture pratique*, 1864.

« dans toute la république. On évalue le produit de ce commerce à 150,000 francs. » (Statistique de l'an X.)

XVII. Après que la besogne *d'été* est faite et qu'on chauffe le fourneau *en hiver*. L'extraction de la poix est ancienne dans les Vosges. Flodoard, au 10^e s., dit que les Vosgiens étaient tenus de fournir à l'église de Reims toute la poix nécessaire à l'entretien des vaisseaux où elle gardait ses vins.

XVIII. Les montagnards qui n'ont pas d'industrie ou qui manquent d'ouvrage, filent leur quenouille comme les femmes. Nous avons vu deux vieillards qui n'avaient pas d'autre moyen de gagner leur vie ; ils filaient à eux deux pour huit sous par jour.

Le mot *bohon*, hêtre, vient de l'allemand *buche*. Il y aurait à relever dans cette épître un certain nombre de mots d'origine allemande. Nous citerons PRÔCHÈ, parler, *sprechen* ; VODIÈ, garder, *warten* ; SPÉNI, privé, *spænen* (sevrer) ; SEG, scie, scierie, *sæge* ; BOSTOU, vif, turbulent, *hastig* ; DROHÒ, à travers, *durch* (ce dernier terme s'étend jusqu'à Lunéville) ; STÔYE, étable, *stall* ; RÈHE, riche, *reich* ; KEBLAR, cuvelier, *kübel* (cuveau).

XIX. Le salin est le produit brut des cendres de la bruyère, de la fougère, etc., desséchées jusqu'à siccité ; elles sont employées pour faire la soude nécessaire aux verriers. Dans un pays pauvre alors, où la matière première est si abondante, le rapport de cette fabrication était assez considérable. La *Statistique* de l'an X l'évalue à 100,000 fr. Ce salin, vendu à des négociants de Saint-Dié et de Raon-

l'Etape, qui les convertissaient en potasse pour les verriers, était d'autant plus recherché que les femmes avaient soin d'en augmenter la force, en arrosant de leurs urines les tas de fougères et de bruyères qu'elles faisaient près de la maison.

XXIII. Les plaintes qu'on trouve à la fin de cette épître sur la difficulté des habitants d'avoir à leur disposition le bois de leurs forêts sont assez naïves. Elles témoignent à la fois de l'ancien régime qui précipitait les forêts à leur ruine, et du nouveau qui, par de bonnes mesures d'ordre, voulait en arrêter la destruction et les régénérer.

Les habitants des Vosges jouissaient du droit illimité d'envoyer leur bétail vain pâture en tout temps et dans toute l'étendue des forêts, et d'un autre côté les droits d'usage qui leur étaient immodérément accordés pour les bois de chauffage et de construction nécessaire à l'entretien et aux réparations de leurs habitations étaient beaucoup trop multipliés et excédaient la possibilité des forêts (Statistique de l'an X). Aussi les usagers avaient-ils vu réduire leurs droits et, comme dit l'épître, le pauvre, ne pouvant acheter du bois, se trouvait dans la misère; les étrangers avec leurs scieries enlevaient presque tout et l'ouvrier ne pouvait en avoir assez pour son *défruit*, sa jouissance personnelle.

Ne po cô, ne po mainche. L'emploi de la négation *ne* que nous disons *ni* aujourd'hui est des plus anciens. Molière est peut-être le dernier qui s'en soit servi, et encore le met-il dans la bouche d'un pédant : *ne plus ne moins* que la statue de Memnon, dit le jeune Diafoirus.

VARIANTES ET ADDITIONS DANS L'ÉPÎTRE ADRESSÉE
A L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE.

1

Madame Joséphin', not' impériatrice,
Que la France préhe (1) don tan,
Qu'o vo di (2) bé-n aimée et bône protectrice,
J'vos aimo inoq les aut' gens.

2

Po l'empereur, po vo, ré n'o mè qu' neu montaine.
(Le reste de la stance comme la 5^e de l'épître).

5

Vos ollè cét' trovè grossi not' Girom'héye ;
Mâ vot' Majesté pos'rè bé (3)
Q'not' sentimo vau mè, qu'el o quéq' peu pi béye (4)
Que not' longue en' vau mi l'idé.

4

Vos o dné in chèplo (5) è en' de neu béyesse.
Nos o-n on bé préhi l'honneur,
Et ço qu'el vos è di, tertote lè poroisse
Lo posse (6) et l'è pri dò not' cœur.

Après ces quatre premières stances vient le reste de l'épître que nous avons donnée plus haut, avec quelques transpositions ; puis l'auteur ajoute ce

(1) Aime. (2) Qu'on vous dit. (3) Pensera bien. (4) Que notre sentiment vaut mieux, qu'il est quelque peu plus beau, que notre langue ne vaut pas l'idée. (5) Chapelet. (6) Le pense.

compliment, qui fait que la pièce se termine comme la femme d'Horace, *turpiter atrum desinit in piscem*, sans rime, ni mesure, ni raison correspondant au morceau si complet par lui-même :

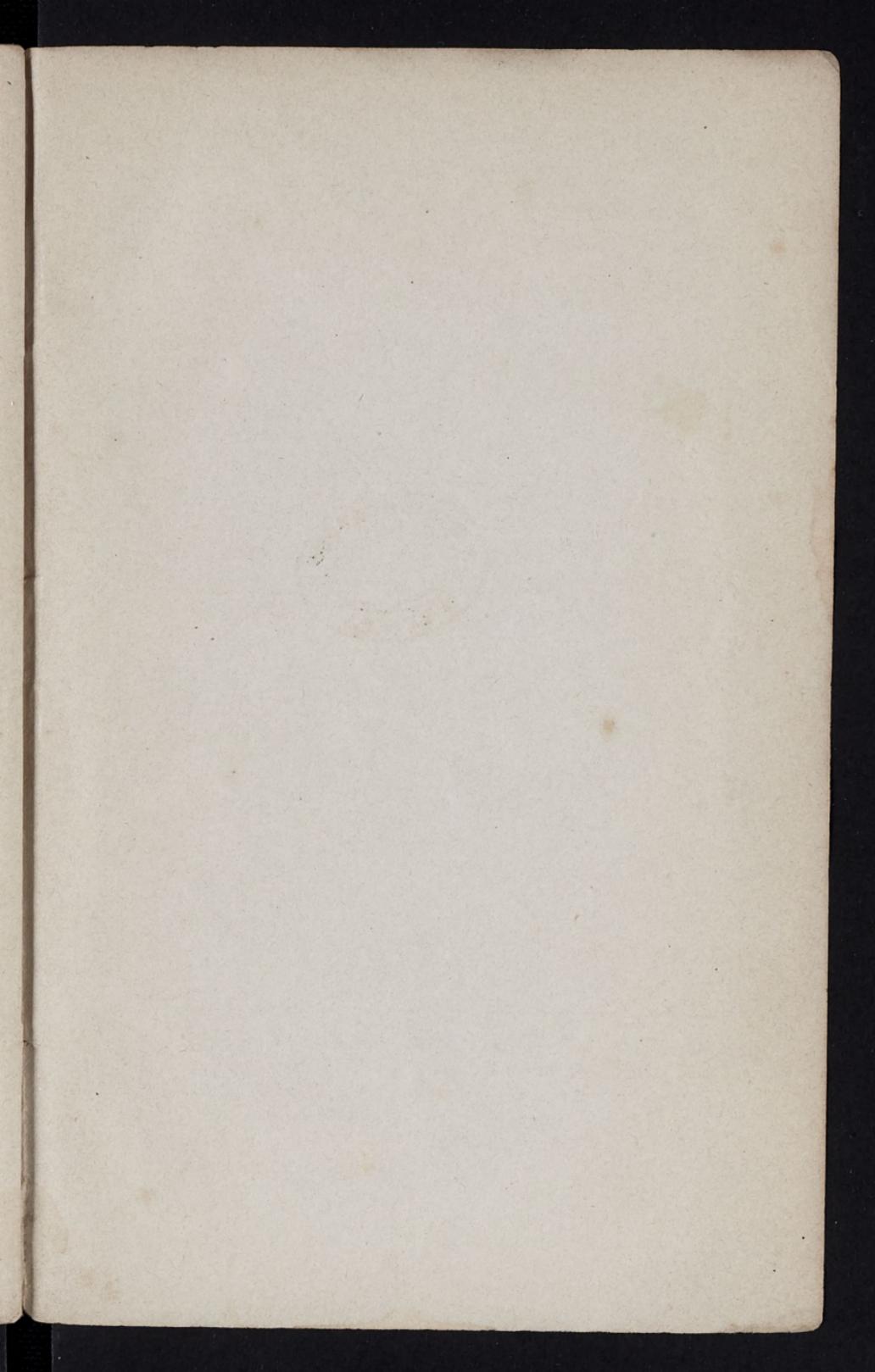
Vot' Majesté è vi q' not' longue o bé grossire ;
Mâ s'el voiyo not' sentimo,
El voro que j'son fran, que j'èn' féyo pouè d'chire, (1)
Que son amour o dò not' cœur
Inoq el o dò not' proch'mo ;
Que j' sévo séti lo bonheur
Q'lè France è d'ouo (2) pou mâtrosse
En' gen si dign' de l'empereur.
O! nou préyo bé Déy qu'è lo dnessè èn' gran vie,
Po to net échirie (3)
Lo bé qu'el on jo fâ, q'èl è-z è tan coté.
J'èré pichi moèri (4)
Po lèchie è-z effan lè gran félicité
Qu'è vlo lo-z y fâre veni.
Nou préyo Déy que lè santè
De tertote èn' si bôn' famille
Diress' bôn' pèç' (5) po lè prospérité
Dè nation q'o r'èivo lou bonheur,
Et qu'è séss' dò lo cil inoque dò neu cœur.

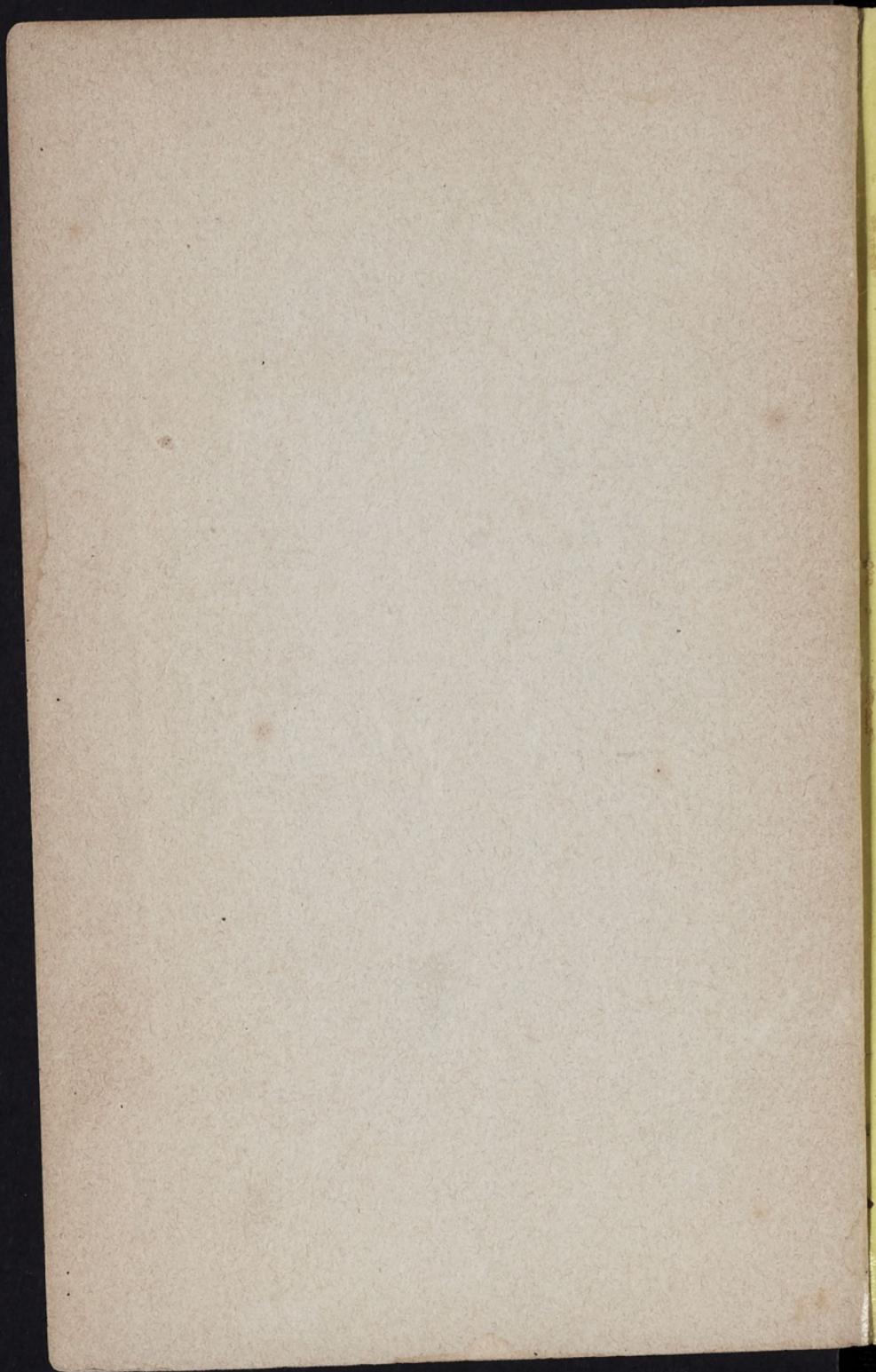
FIN

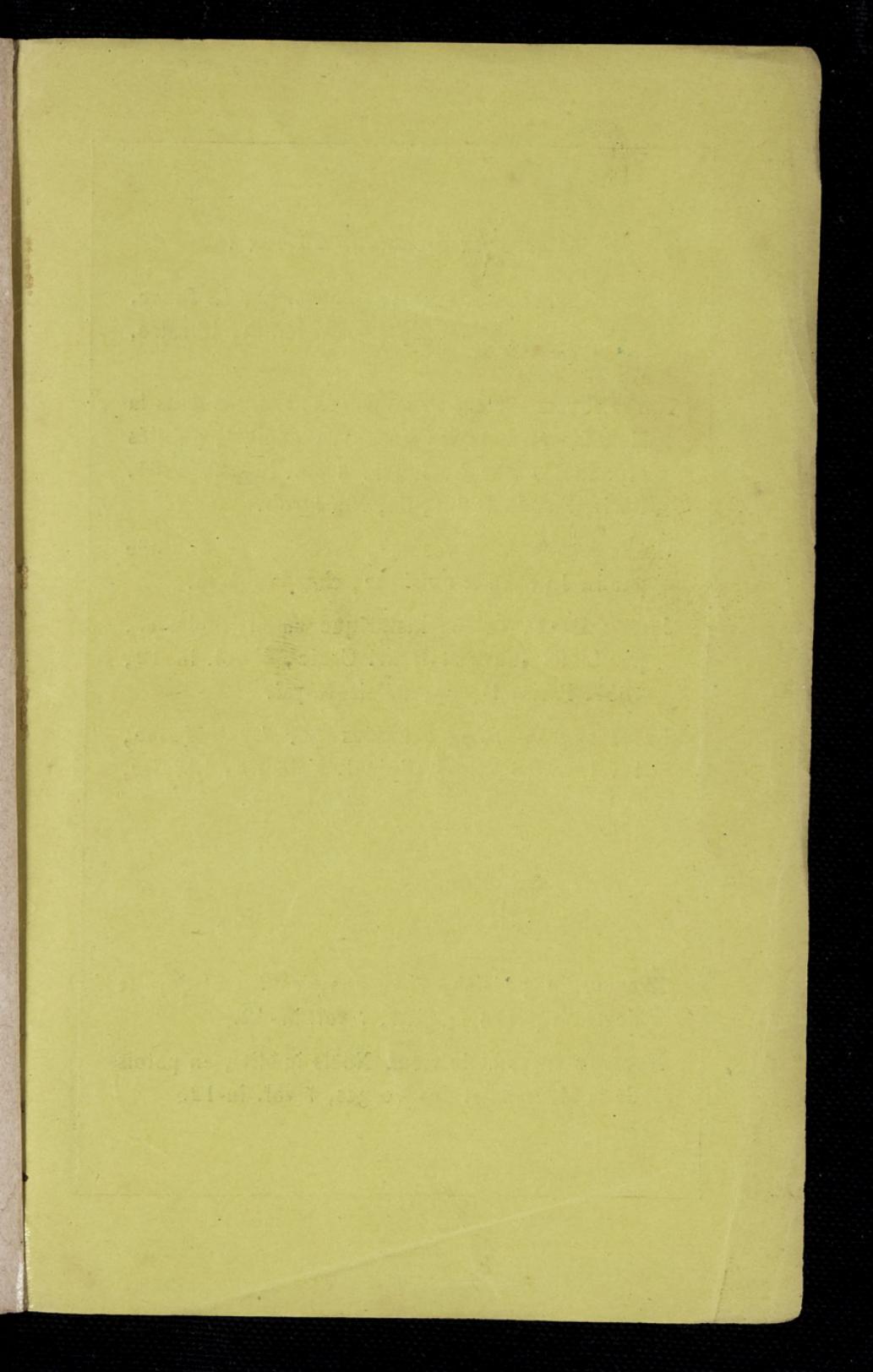


(1) Point de cérémonie. (2) D'avoir pour maîtresse. (3) Pour assurer tout net le bien qu'ils ont déjà fait, qui leur en a tant coûté. (4) J'aurais préféré mourir pour laisser aux enfants. (5) Dure bonne pièce (longtemps) pour la prospérité des nations qui en reçoivent leur bonheur et qu'ils soient dans le ciel comme dans notre cœur.









Ouvrages du même auteur :

COUP-D'OEIL SUR LES PATOIS VOSGIENS, par L. Jouve,
1 vol. in-12, 1864. Epinal, Valentin, libraire.
(Epuisé.)

NOELS PATOIS ANCIENS ET NOUVEAUX, chantés dans la
Meurthe et dans les Vosges, recueillis, publiés
et annotés par L. Jouve. 1 vol. in-12, 1864.
Paris, Firmin Didot, 55, rue Jacob.

CHANSON EN PATOIS VOSGIEN, recueillie et annotée
par L. J., avec la musique, chez le même.

JEANNE DARC, drame historique en dix tableaux,
par Louis Jouve et Henri Cozic, 1 vol. in-12,
1857. Paris, Dentu, Palais-Royal.

LETTRES VOSGIENNES, publiées par Louis Jouve,
1 vol. in-16, 1866. Epinal, Valentin, libraire,
et Remiremont, M^{me} Leduc, libraire.

Pour paraître prochainement :

RECUEIL de poésies, chansons, contes et joyeux
devis en patois vosgien, 1 vol. in-12.

NOUVEAU RECUEIL de vieux Noël's inédits, en patois
de la Meurthe et des Vosges, 1 vol. in-12.